

N. Réf. : CODEP-CHA-2016-041168

Châlons-en-Champagne, le 24 octobre 2016

SCP Vétérinaire Chapelaine
1, Bd de l'Ouest
10600 La Chapelle Saint Luc

Objet : Inspection n°INSNP-CHA-2016-0416
Inspection de la radioprotection

Docteur,

Dans le cadre de la surveillance des activités nucléaires, une représentante de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) a réalisé, le 30 septembre 2016, une inspection de la radioprotection portant sur les activités de radiologie vétérinaire exercées par votre établissement.

Cette inspection s'inscrit dans le cadre d'une campagne de contrôle de plusieurs cabinets vétérinaires implantés dans l'Aisne et dans l'Aube. Elle a pour buts de mieux comprendre les pratiques et enjeux, de faire un état des lieux de la prise en compte des exigences réglementaires de la radioprotection par la profession et d'initier, le cas échéant, une action de régularisation.

L'inspectrice a constaté que les exigences réglementaires en matière de radioprotection des travailleurs et du public sont appréhendées et gérées de façon satisfaisante. En effet, aucune anomalie n'a été relevée. L'ASN vous invite à poursuivre en ce sens.

Conformément au devoir d'information du public fixé à l'ASN, je vous informe que le présent courrier sera également mis en ligne sur le site internet de l'ASN (www.asn.fr).

Je vous prie d'agréer, Docteur, l'expression de ma considération distinguée.

L'adjoint au Chef de Division,

Signé par

D. LOISIL